

**De l'initiative citoyenne à l'entrepreneuriat solidaire :  
Quelle appropriation de la gouvernance par cercles sociocratiques ?**

**Auteurs :**

Thomas Marshall, Docteur en Sciences de l'information et de la communication, membre du cercle de direction de l'association Centre Français de Sociocratie

Anne Carbonnel, Maître de Conférences, Université de Lorraine, CEREFIGE

**Résumé :**

Nous abordons une problématique rencontrée par de nombreux citoyens qui contribuent par leurs initiatives à une transition sociale et environnementale. La nécessité d'une dimension collective et d'une structuration efficace de ces alternatives inscrites dans le champ de l'ESS conduit à un questionnement des acteurs sur les modes de gestion à utiliser. En particulier, les formes organisationnelles habituelles sont critiquées et ces groupes se lancent dans l'expérimentation de nouvelles manières d'envisager le pouvoir et la responsabilité. Un processus d'apprentissage social est donc concomitant aux efforts engagés pour le développement opérationnel des activités.

Nous nous interrogeons sur l'intérêt que peut avoir la méthode de gouvernance sociocratique pour contribuer au succès de ces acteurs. Nous la mettons en perspective par rapport au mouvement des entreprises libérées, concernant la tension entre les aspirations à l'auto-organisation et à la pérennité. Cette méthode apporte des réponses originales mais son appropriation dans le contexte culturel français apparaît comme un défi.

Puis nous présentons les résultats d'une enquête sur l'appropriation de la pratique de décision en cercle sociocratique, au sein de deux organisations d'initiative citoyenne. Les apprentissages analysés ici concernent la libération de l'initiative des propositions et l'amélioration des décisions à travers l'expression d'objections et la nécessité de les prendre en compte.